

N. BOMELE souligne que vu l'état d'urgence sanitaire décrété par l'État fédéral associé aux Régions et aux Communautés pour limiter la propagation du coronavirus « COVID-19 », et considérant spécifiquement que les mesures exceptionnelles imposant la fermeture totale ou partielle des établissements ont ralenti l'activité économique, sociale, culturelle, sportive, éducative de la région de Bruxelles-Capitale et également à Anderlecht, la commune se devait de prendre un état d'urgence dans toutes les thématiques citées afin d'apporter une aide, cela en plaidant au niveau fédéral, régional européen par rapport à toutes ces situations qui touchent les Anderlechtois. Elle ajoute qu'il est important pour le groupe « DEFI » de soutenir cette motion.

C. DIEELIS se réjouit ce mois-ci de pouvoir présenter cette motion. Il explique que nous rencontrons une crise sanitaire inédite depuis la Seconde Guerre mondiale. Les victimes de cette crise sont les malades, mais aussi les victimes sociales et, au niveau économique, les indépendants et commerçants qui sont, ou qui ont dû fermer, pendant plusieurs mois. Le groupe « MR » a souhaité déposer une motion déclarant l'urgence économique. Étant donné que l'on rencontre des situations de crise inédite dans différents secteurs, il est temps que la commune, si elle peut souffrir d'un déficit de moyens, mette justement les moyens pour répondre à cette urgence économique et aider l'ensemble des commerçants et indépendants. Il ajoute que cette motion ne doit pas uniquement être appliquée au niveau communal mais également à tous les autres niveaux de pouvoirs. Le groupe « MR » attend des actions structurées, volontaristes et les plus neutres possibles. Il souhaite se référer à la motion initialement déposée qui propose des mesures fortes prises par la commune. La première version étant la plus volontariste et détaille de façon claire les mesures qui peuvent être menées par la commune. Ces mesures ne doivent pas être nécessairement des subsides. Elle prend l'exemple des travaux conséquents de la « STIB » qui vont se dérouler pendant plusieurs mois (voire années) et qui vont avoir un impact sur les commerçants de la rue Wayez.. C. DIEELIS suggère de déplacer d'un an les travaux de la « STIB » afin de permettre aux commerçants de cette rue de retrouver une santé économique avant de poursuivre des travaux qui, a nouveau, vont les obliger de fermer ou qui vont diminuer drastiquement leur chiffre d'affaire. Il attend donc des actions volontaires du Collège.

Madame l'Échevine ROEX répond que c'est exactement ce que le Collège a essayé de faire en essayant de trouver au sein du Conseil une plus large majorité pour défendre les droits économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux. Une série de mesures a été prise dont certaines économiquement plus concrètes comme l'intégration de référents commerciaux dans les régies et conciergeries de quartier, ainsi qu'un guichet unique. Ils ont aussi travaillé sur une stratégie établie pour chaque centre commercial afin de le redynamiser, de même que rechercher une dynamique globale dans les différents centres commerciaux de la commune.

Elle ajoute que le Collège a essayé de trouver un consensus au sein d'une large majorité au sujet des demandes régionales et fédérales et obtenu une large majorité. Les différents partis ont ainsi pu y contribuer en ajoutant des points importants à leurs yeux.

G. VERSTRAETEN weet niet wat mevrouw Roex wilt zeggen maar hij sluit zich aan bij een aantal van de opmerkingen van G. VAN GOIDSENHOVEN. Nu staan er effectief wel een aantal heel zinvolle maatregelen denkt hij. Op het vlak van welke politiek de gemeente moet

voeren om ademruimte te geven aan onze lokale handelaars. Wat betreft handelsuren, het opschorten en het afschaffen van bepaalde gemeentelijke belastingen. Hij denkt dat er zinvolle maatregelen zijn die effectief moeten genomen worden. Hij heeft er toch een bemerking of twee bij en vindt nog iets spijtig. Over het algemeen hebben we ons wel altijd een kleine beetje de vraag gesteld in welke mate in Brussel alle gemeenten eigenlijk ook op hun eentje maatregelen nemen, of moeten nemen. Het gaat een beetje alle richtingen uit. Hij zegt dat niet meteen, niet noodzakelijk als een kritiek op Anderlecht, maar vooral omdat hij daarbij vaststelt dat Anderlecht vaak wanneer het daar op neerkomt in een moeilijke situatie terecht komt en we moet vaststellen dat we, qua middelen, voor een van de grootse gemeenten van het gewest, een pak beperkter zijn dan bepaalde andere kleine gemeenten, zoals Sint-Joost dat bijna « helikoptergeld » kan gaan uitdelen en allerlei gekke maatregelen kan nemen waar we in Anderlecht dan de middelen niet voor hebben. Hij stelt zich ook de vraag in welke mate de Brusselse bevolking, niet enkel de Anderlechtenaren maar de Brusselaars over het algemeen, er als een kat haar jongen nog niet in terugvindt ! Het gaat dus een beetje in alle richtingen uit. Op dat vlak hebben we er ook, op gewestelijk niveau, veel meer voor gepleit dat eigenlijk het gewest, zeker in zo'n crisis, zelfs in dit versnipperde land, veel meer bevoegdheden moet toekennen aan een Nationale Veiligheidsraad. Ook voor het nationale niveau, samen beslissingen te gaan maken, afspraken te maken, maar er dan in Brussel niet in geslaagd is om een gewestelijke politiek te hebben. Maar in alle gemeenten aparte maatregelen gaan nemen, we krijgen dat niet uitgelegd. Eigenlijk is dat knettergek. Een andere zaak die hij heel spijtig vindt, zijn de amendementen die de « PTB-PVDA » heeft gemaakt, waarbij men een beetje misbruik maakt van deze crisis om de revolutionaire strijd tegen het grootkapitaal verder te zetten en dat men er dan allerlei belastingen in gaat smokkelen over het « stout grootkapitaal » en dergelijke vragen aan het federale niveau. Uiteraard staan we op een moment dat onze economie zo onder drukt staat en kunnen we niet meegaan in een vraag om verdere hogere lasten, zware lasten op onze economie en vooral op specifieke sectoren. Gelet op het feit dat er toch een aantal goede maatregelen in deze motie staan, zal hij echter niet tegen stemmen, maar zich gewoon onthouden over het geheel. Toch stemt hij tegen het amendement van de motie.

G. BORDONARO remercie la majorité d'avoir pu émettre des amendements. Il ne faut pas croire qu'on va pouvoir dépenser autant d'argent, défiscaliser et revenir dans cinq ans avec un trou plus énorme dans le budget et qu'il va falloir couper dans les secteurs publics et dans les salaires. G. BORDONARO cite en exemple la crise de 2008. Il faut oser mener le débat et se poser la question d'aller chercher l'argent auprès du grand capital. Pour lui, il est important de trouver des moyens supplémentaires et émet l'idée de créer une taxe supplémentaire sur la grande distribution et l'e-commerce qui a généré beaucoup de profit pendant la crise. Cette motion est beaucoup plus progressiste qu'initialement et il s'en réjouit. Il est évident que pour ces raisons le groupe « PTB » va la soutenir. Ce dernier aurait aimé aller plus loin en ne se limitant pas à la suspension au niveau européen des traités d'austérité mais souhaite complètement modifier le système du marché mis en place au niveau européen. Avec cette motion il trouve que l'on fait un bon pas en avant. Il remercie également la majorité qui, grâce à cette motion, pourra diminuer les loyers des baux communaux des commerçants mais aussi les loyers des locataires de logements communaux. Il tient à rappeler que la relance économique se base aussi sur la relance du pouvoir d'achat en aidant les ménages et les travailleurs.

C.DIELIS précise que sa motion ne vise pas à alourdir le budget communal mais qu'on peut mettre des moyens là où on ne les mettait peut-être pas auparavant, compte tenu de la situation, et en ne les mettant pas dans d'autres secteurs. Dans la motion présentée par la majorité, on a voulu éviter la tentation de faire trop de politique. Les mesures les plus neutres possible ont été prises. C'est pour cela que C. DIELIS se réfère à la version déposée et non celle amendée par le Collège. Il se dit assez déçu de la réponse de l'Échevine par rapport aux questions posées quant aux mesures à prendre par la commune. Il cite comme exemple qu'il faut soutenir, dans la limite des moyens disponibles, le tissu économique local en diminuant les taxes et les redevances affectant les commerces locaux et les acteurs sportifs. Il estime que ce n'est pas très concret.

Madame l'Échevine ROEX répond que cela a déjà été voté le mois passé mais que C. DIELIS n'était pas présent.

C. DIELIS précise que la situation sanitaire ne permettait pas sa présence en séance. Il regrette à ce sujet que des mesures n'aient pas été prises par la commune. Il demande un vote nominal par rapport à la motion initialement déposée.

Monsieur le Bourgmestre-Président précise que le vote aura lieu d'abord sur l'amendement, puis sur l'ensemble de la motion. Ce vote aura lieu par groupe, ce qui simplifie les choses.